NPA
NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE

comité NPA du pays malouin:
npasaintmalo@gmail.com

Rouge Emeraude

Bulletin du Comité du Pays Malouin du Nouveau Parti Anticapitaliste

N°38
février 2018

Non à la destruction des services publics et de la fonction publique !

Après avoir attaqué les droits des salariéEs du privé avec la loi travail XXL, le gouvernement a désormais dans le viseur la fonction publique et les fonctionnaires. C'est le rôle du Comité d'action publique 2022 (CAP 22) dont le cahier des charges est très clair : transfert, privatisation, abandon de missions et mise en cause du statut des fonctionnaires. Cette attaque contre les agents publics non seulement dégraderait la situation des fonctionnaires mais remettrait gravement en cause les services rendus à l'ensemble de la population.

En finir avec la « politique de rabot »

Le gouvernement a pour objectif de se débarrasser de 120.000 fonctionnaires d'ici la fin du quinquennat, par un recours accru aux contractuels, des plans de départs volontaires. À cela s'ajoutent la rémunération au mérite et d'autres dispositions qui remettent en cause le statut de la fonction publique, statut dont les fondements constituent pour l'instant pour la population une garantie d'indépendance vis-à-vis des gouvernements et une continuité des missions de services. En mars prochain le gouvernement annoncera des abandons, des transferts et des privatisations de missions publiques. A ce titre, le rapport Spinetta constitue une véritable provocation à l'égard de cheminots et des usagers de la SNCF.

Développer les services publics

Les attaques contre les services publics sont déjà nombreuses et génèrent des dysfonctionnements qui servent de prétexte à de nouvelles casses: fermetures de bureaux de poste, de lignes de trains, d'hôpitaux, éloignant de plus en plus les usagerEs des services auxquels ils/elles peuvent prétendre.

Le recours à la concurrence entraîne dégradation des services et hausse des prix pour le plus grand bien du secteur privé. Alors qu'en réalité, il faudrait une politique exactement inverse : tout ce qui est lié aux besoins sociaux devrait être sorti du domaine marchand : l'éducation, la santé, le logement, l'énergie, l'eau, les transports, tout cela devrait être au service de la population, pas des profits, et contrôlé par les salariéEs.

Faire face au projet de société de Macron

Les capitalistes veulent dévorer tous les espaces à potentiel lucratif. La réforme de l'éducation, au lycée et dans les universités, est liée à cette logique : il s'agit de casser le service public d'éducation pour en privatiser des pans entiers. Et réduire le niveau de diplômes des jeunes pour les contraindre à accepter des conditions de travail toujours plus dégradées, dans le privé comme dans le public.

Les mobilisations actuelles, dans la santé, dans la jeunesse, à la SNCF contre le rapport Spinetta, ont toutes en commun de tenter de faire face à ce projet de société.

Une journée de grève des services publics aura lieu le 22 mars prochain à l'appel de sept organisations de la fonction publique. Mais plus que jamais, le gouvernement ne reculera pas face à une seule journée de grève ou face à un seul secteur mobilisé. Il faut donc travailler dès aujourd'hui à la construction d'un **mouvement d'ensemble sur la durée et qui soit le plus large possible.**

Rassemblement pour la liberté d'expression

Le 22 février 2018, le tribunal d'instance de Saint-Malo examinera la plainte en diffamation déposée par le maire de Saint-Malo à l'encontre d'Alain Guillard, membre de l'association OSONS!.

Ce qui est reproché à Alain Guillard est d'avoir déclaré, lors d'une balade urbaine « *Dans cette avenue, la modification du PLU est conçue au bénéfice de la propriété d'une personnalité de Saint-Malo* » et « *l'urbanisme ne doit pas servir les intérêts des promoteurs, voire de quelques habitants ou encore d'un seul habitant* ».

Avec l'association OSONS !, nous considérons qu'il s'agit là, non de propos diffamatoires, mais d'un simple constat de réalités. Au-delà de la personne d'Alain Guillard, il apparaît que ce procès vise d'abord l'action de l'association "OSONS!". Il s'agit de faire cesser les combats sur le prix de l'eau, la qualité de l'air, la défense du jardin de La Louisiane et la mise en lumière des projets et des pratiques.

Le comité NPA du pays malouin s'associe à l'appel de l'association Osons ! à se rassembler pacifiquement

Jeudi 22 février à partir de 15h30,
devant le tribunal de Saint-Malo (Intra-Muros).

Rapport Spinetta sur la SNCF : Macron tape sur les cheminots et les voyageurs

Le 15 février dernier, Jean-Cyril Spinetta, ancien patron d'Air France, a remis au gouvernement un rapport 127 pages. Tous les médias en ont souligné les aspects essentiels : la **transformation de la SNCF en société anonyme, la suppression du statut cheminot pour les nouveaux embauchés, la fermeture des petites lignes et l'ouverture du réseau à la concurrence**. Plusieurs porte-parole du gouvernement ont aussitôt déclaré qu'ils approuvaient chaudement ce rapport et entendaient l'appliquer très rapidement.

Cette politique était déjà engagée depuis longtemps, puisqu'une bonne partie des embauches à la SNCF se faisait déjà hors statut, avec la multiplication des intérimaires, CDD, statuts de droit privé, sans compter le recours à la sous-traitance. Nombre de petites gares avaient déjà été fermées, la mise en service des premiers cars Macron et une partie du transport du fret, confiée à des entreprises privées. Les voyageurs avaient vu flamber les tarifs avec la mise en place de ce système absurde qui fait varier les prix des billets de un à quatre sur un même trajet. C'est une liquidation complète d'un pan du service public qui nous menace.

La région de Saint Malo est directement concernée puisqu'il est question d'abandonner certaines lignes comme celle de Lison-Lamballe qui dessert Dinan, Dol et Pontorson dont certains tronçons n'étaient déjà pas entretenus. Même la ligne TGV Saint-Malo—Rennes-Paris, inaugurée récemment en grande pompe serait paraît-il déficitaire et pourrait être remise en question.

Ce rapport s'accompagne d'une intense campagne médiatique contre les cheminots, présentés comme d'habitude comme des privilégiés, voire des fainéants, responsables de tous les dysfonctionnements du réseau et des difficultés des voyageurs. Visiblement, le gouvernement cherche à les opposer aux autres catégories de salariés et aux voyageurs. Pourtant cette attaque s'inscrit bien dans l'offensive générale du patronat et du gouvernement contre l'ensemble des travailleurs et des retraités, par exemple contre le secteur de la Santé déjà en grande difficulté dont il voudrait économiser 30 % du budget.

C'est tous ensemble qu'il faut réagir.

Une première journée de grève de manifestation est prévue le 22 mars pour l'ensemble des fonctionnaires et agents des services publics. Nous devons être nombreux à y participer et nous préparer à ne pas en rester là.

En jaune, les lignes directement menacées. En bleu, les lignes dont la rentabilité est jugée insuffisante.

¡Pour le budget de l'armée, y-a du fric !

Le 8 février dernier, le gouvernement a adopté le projet de loi de programmation militaire 2019-2025. Celui-ci définit les moyens accordés à l'armée pour les sept années à venir. Au total, il s'agit de près de **295 milliards**, dont 198 milliards jusqu'à la fin de la présidence Macron, soit en moyenne 39,6 milliards d'euros par an, soit 5 milliards de plus que le budget voté pour 2018. Le gouvernement souligne que sur les 5 années à venir, l'effort pour les armées sera de 23% supérieur à celui des années 2014-2018.

Très nombreux sont les commentateurs qui ont approuvé cette hausse, laquelle s'inscrit pourtant dans **une dangereuse tendance générale à la militarisation du monde.** Certes les Républicains et la France Insoumise ne se sont pas joints à ce concert, les premiers pinaillant sur le calendrier mais surtout, les seconds dénonçant « *le manque de moyens pour l'armée et la faible vision stratégique du pouvoir macronniste.* » En évoquant la *« faible vision stratégique »*, JL Mélenchon semble parler des interventions en Afrique, négligeant le fait qu'il s'agit au contraire d'une stratégie bien établie : depuis 1978, l'armée française est intervenue près de 70 fois à l'extérieur, essentiellement en Afrique et, comme le souligne l'économiste Claude Serfati, l'activisme militaire vise à maintenir le «rang» par rapport à l'Allemagne d'une France économiquement en crise.

Le discours sur le *«manque de moyens»* traduit une fois de plus le fait que la manie de la FI de brandir en permanence le drapeau tricolore n'est pas une simple tactique pour se rendre plus présentable (comme le croient ou font semblant de le croire certains) mais **une adhésion profonde de Mélenchon à un « social-impérialisme »** qui exalte la France «universelle» car *«présente sur les cinq continents»*.

Ce positionnement est d'autant plus critiquable que la presse financière donne quitus à Macron : *«Budget de la défense : les armées et les industriels rassurés»*, titrent ainsi *les Échos* du 9 février, rappelant sans fard que le budget militaire est un gigantesque fromage pour les capitalistes, marchands de canons en tête.

SUIVEZ L'ACTUALITE POLITIQUE SUR LE SITE INTERNET LOCAL DU
NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE
http://www.anticapitaliste-35.org
et http://www.facebook.com/NpaSaintMalo

Contre l'extrême droite et Contre le fichage

SOLIDARITÉ

Manifestons le 24 mars à Rennes !

Depuis plusieurs années, des groupes d'extrême droite bretons pratiquent le fichage de militant.... impliqué.e.s dans les combats antiracistes, féministes, syndicaux, culturels ou dans la gauche radicale et le soutien au migrant.e.s. Les noms, photos, adresses et biographies de ces militant.e.s sont publiés sur des sites et réseaux sociaux avec des appels à « ***repérer, identifier, détruire [...] les derniers lépreux du chisme*** ».

Pour empêcher le développement de ces pratiques menaçantes, les fiché.e.s ont engagé une procédure judiciaire qui a abouti pour l'instant au déréférencement du site internet porteur de ces attaques et au renvoi de leur auteur devant le tribunal correctionnel pour diffamation, injure et provocation à la commission de crimes ou de délits.

Mais cette perspective de victoire au plan juridique ne suffit pas. Il faut aussi une démonstration publique afin que ces pratiques de l'extrême-droite soient dénoncées et réprouvées dans toutes les couches de la population. C'est pourquoi les fiché.e.s appellent à une **MANIFESTATION ANTIFASCISTE, le samedi 24 mars à 15h, place de la mairie à Rennes.**

L'initiative est soutenue par : **Assoc. France Palestine Solidarité Rennes, Al Houda, Alternative Libertaire Rennes/ Assoc. Travailleurs Magrébins de France, ATTAC Rennes, UD CGT 35, Centre Gays Lesbien Bi & Trans Rennes, Coord régionale Bretagne-Pays de la Loire-Normandie solidaire des personnes immigrées, CNT 35, Conseil des Migrants, EELV Rennes, Ensemble 35, FA Rennes, FI, FSU 35, MJCF Rennes, Maison de la grève, MRAP, MIDAF, Mouvement de la Paix Rennes, NPA 35,Parti Pirate Bretagne, PCF Rennes, Planning familial 35, Québriac Migrants Solidarité, Solidaires 35, Un toit c'est un Droit...**

Piscine de Combourg: après le PPP, la DSP, les libéraux de la Bretagne romantique privatisent le service public

Chacun sait que F.-R. de Chateaubriand, précurseur du courant romantique, ne fut pas un progressiste et que ses idées politiques oscillèrent entre conservatisme et libéralisme. Une majorité d'élu.e.s de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique, sans avoir le talent politique et littéraire de Chateaubriand, viennent de démontrer qu'ils se situent carrément dans le camp du libéralisme.

En l'espace de 2,5 ans et sur le dossier de la reconfiguration de la piscine de Combourg, ils ont ou entendent prendre deux décisions lourdes de sens:

- ainsi en mai 2015 et octobre 2016, ils ont décidé de confier la construction, le financement, la maintenance et le renouvellement du gros matériel du nouveau centre aquatique à la société Exterimmo dans le cadre d'un **contrat de partenariat public-privé.**
- Fin janvier, l'information selon laquelle ils envisageaient de confier la gestion du nouvel équipement à un prestataire privé, dans le cadre d'une **délégation de service public**, a été communiquée au personnel et a créé bien des inquiétudes légitimes.

Cette orientation qui met à mal le principe de réalisation et de gestion directe par la collectivité publique de ses équipements au bénéfice de groupes privées, se trouve donc confirmée, ce qui suscite des réactions et objections.

Au point que certains élu.e.s déclarent leur opposition à une telle option qu'avait, rappelons le, explicitement et publiquement écartée le président Lefeuvre (Ouest-France du 18/06/2015).

Au point que les personnels de la piscine et les associations utilisatrices se sont rassemblées dans un **collectif "Avenir de la piscine de Combourg".**

Les militant.e.s du NPA présent.e.s sur le territoire de la Bretagne Romantique participent, à titre individuel, à ce collectif qui veut dénoncer une décision contraire à l'intérêt général. Avec cette DSP, les prix augmenteront forcément et les activités moins lucratives (accueil des écoles, des associations) risquent de devoir laisser la place aux activités plus "rentables". On annonce déjà une augmentation de plus de 100% du prix des entrées pour les élèves de primaire. Un cabinet d'avocats de Bordeaux est venu présenter "en toute objectivité" les avantages de la DSP aux élu.e.s communautaires. Selon leurs propres chiffres (pourtant sujet à caution) le différentiel prix régie/DSP est pourtant négligeable (moins de 1%). Il s'agit donc bien là **d'une décision purement idéologique de privatisation des services publics.**

Nous savons que des élu.e.s courageux s'opposeront à cette DSP. Pour les soutenir et en convaincre d'autres **nous soutenons l'appel à manifester le jour du vote jeudi 22 février à 18h devant la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique** à la Chapelle-aux-Fitzméens.

Piscine de Combourg : André Lefeuvre légitime le choix

André Lefeuvre, président de la communauté de communes, réagit aux propos du Nouveau parti anticapitaliste (NPA) sur le contrat de partenariat public-privé pour la réhabilitation et l'extension de la piscine à Combourg.

La décision, votée le 28 mai a été précédée d'une évaluation ainsi que d'une analyse des solutions. Le projet pouvait être soit intégralement porté par la collectivité, soit confié à un opérateur privé sur une durée de vingt ans.

Menée sur trois mois par des experts, l'étude tient compte de l'ensemble des solutions envisagées : coût global (construction, exploitation, entretien et maintenance), performance, montage juridique et partage des risques, choix techniques et développement durable.

Cette étude démontre que « **le contrat de partenariat représente la solution la plus avantageuse, au regard du coût net sur la durée du contrat, avec, notamment, une économie de 7,6 % sur vingt ans et une garantie de livraison sans retard** ».

André Lefeuvre précise : « **La Communauté de communes entend bien conserver ses prérogatives en matière de gestion du service public. C'est elle qui gérera la tarification, le personnel, les plannings et activités de la piscine.** » Il assure également que la communauté de communes imposera un seuil ambitieux de sélection PME-TPE pour le partenariat privé.

Ouest-France du 18/06/2015

BREVES DE PONTONS

On pourrait en sourire…

Ouest-France du 8 février accordait une demi-page aux heurts et malheurs des élu.e.s de la « gauche municipale malouine ». Entre S. Perrin voguant vers « la fraîcheur »(sic !) de La République en Marche, P. Site qui attend le congrès du PS pour décider de son appartenance politique et d'autres qui sont aux abonné.e.s absent.e.s, c'est la débandade.

Ca, tous les malouins.e.s rencontré.e.s à l'occasion de nos distributions de tracts pour le NPA ou dans le cadre de la défense d'Alain Guillard et d'Osons, l'ont bien perçu et pensent qu'il n'y a pas d'opposition digne de ce nom au Conseil municipal.

C'est tellement vrai que P. Site et M. Le Tallec se sentent obligés de proclamer leurs valeurs de gauche et écologistes dans le journal.

Comme quoi, rappelez-vous, nous avons eu raison à l'issue du 1er tour des municipales de 2014 de ne pas appeler à voter pour cette liste de « bras cassés » dont on voit les errements et la déliquescence aujourd'hui.

Avec Alain GUILLARD et Osons !

Le procès en diffamation, intenté par le maire de Saint-Malo à l'encontre d'Alain Guillard et Osons ! à la suite des « balades » organisées pour dénoncer la manière dont était conduite la politique d'urbanisme dans la ville, aura lieu le **22 février au Tribunal de Saint-Malo.**

Le comité NPA du pays malouin appelle tous les ami.e.s et camarades disponibles à **être présent.e.s à l'audience du tribunal à partir de 15h30**

D'ici là, poursuivons les efforts pour

- conforter les moyens financiers de défense d'Alain en **souscrivant par www.lepotcommun.fr/pot/02lhygys** (plus de 4.000 € ont déjà été collectés !)
- assurer le succès de la **pétition de soutien** lancée afin de contrecarrer l'idée qu'il y aurait à Saint-Malo unanimité autour du maire comme il y a eu au Conseil Municipal du 14/12 (voir le texte ci-dessous, déjà signé par plus de 600 personnes).

La pétition est toujours en ligne sous: http:/ chn.ge/2ERrYZ2

CONSTATER N'EST PAS DIFFAMER

Durant l'été 2017, sollicitée par des malouins, l'association OSONS ! a alerté sur la 31ème modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Alors que dans toute la ville la construction de logements trop chers pour les malouins consomme de plus en plus d'espaces publics et privés, cette modification contribuera à un environnement très avantageux autour d'une propriété (celle du maire).

Pour avoir porté la voix d'OSONS!, sans violence ni injure, et dit que cela renforçait l'inégalité de traitement entre les citoyens, Alain Guillard sera jugé, le 22 février 2018, à la suite de la plainte en diffamation déposée par le maire de Saint-Malo.

Faire la lumière sur les dossiers publics en se basant sur les faits, sur l'examen de documents officiels et l'observation des pratiques de la vie publique, est conforme à la liberté d'expression et d'opinion qui constitue nos droits. C'est une protection pour tous et une garantie pour chacun.

Notre-Rêve-des-Landes, le 10 février, QUELLE BELLE FETE DE LA VICTOIRE !

Nous étions plusieurs dizaines de milliers samedi 10 février sur la Zad de Notre-Dame-des-Landes pour fêter l'abandon du projet d'aéroport. Au delà de cette victoire, ce recul de l'Etat constitue un formidable signal pour celles et ceux qui luttent, contre tous les projets destructeurs de l'environnement, contre le nucléaire et ses déchets à Bure, contre des projets d'autoroutes, de centres commerciaux et de lignes à grandes vitesses…

Nous avions également à cœur de montrer que l'usage qui serait fait des terres restituées continuerait à concerner l'ensemble du mouvement et que celui-ci demeurerait mobilisé.
La démonstration est faite et bien faite !
On ne permettra pas de toucher aux nouvelles installations, agricoles ou non, officielles ou non.